

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

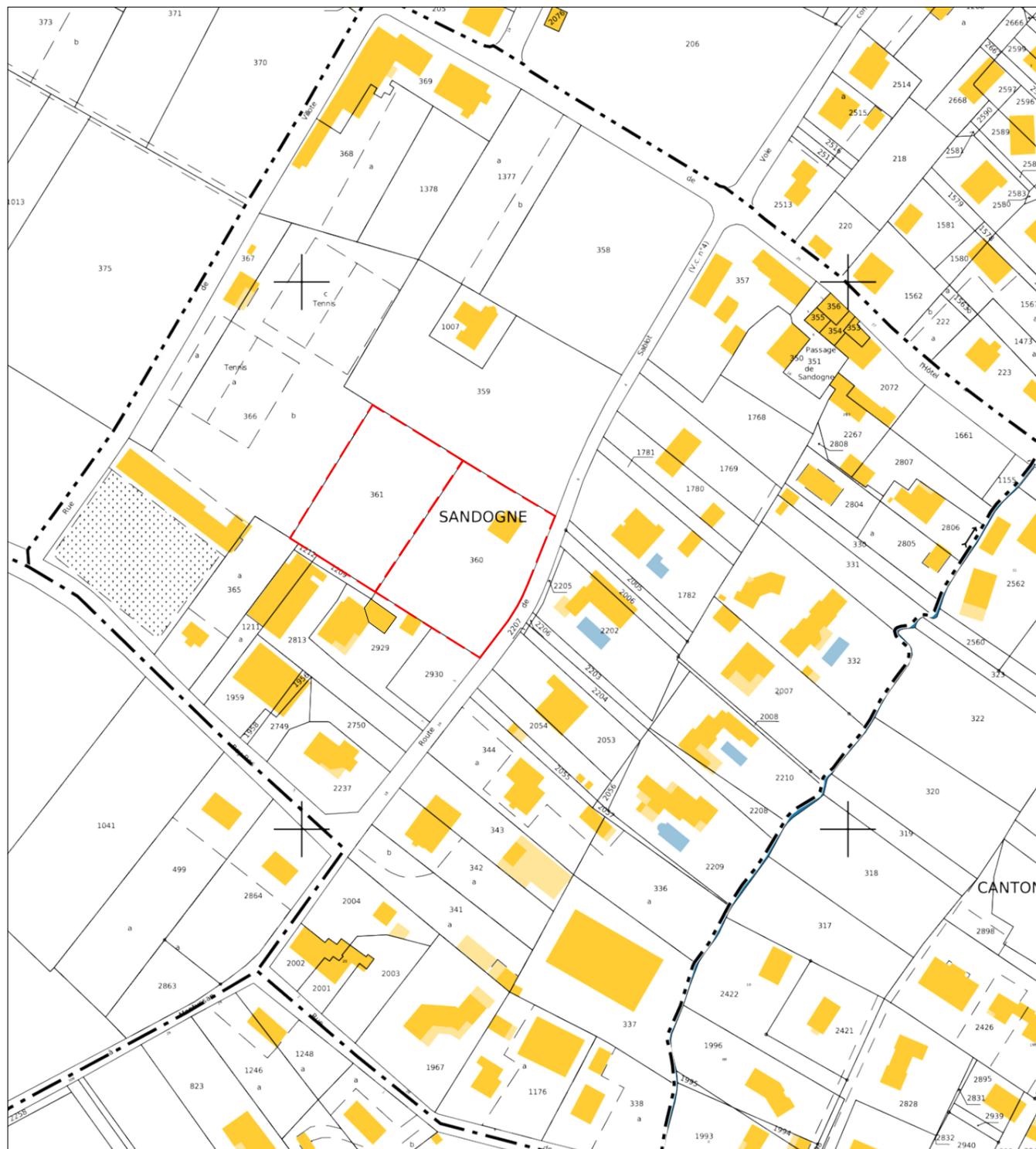
Fait à

le,

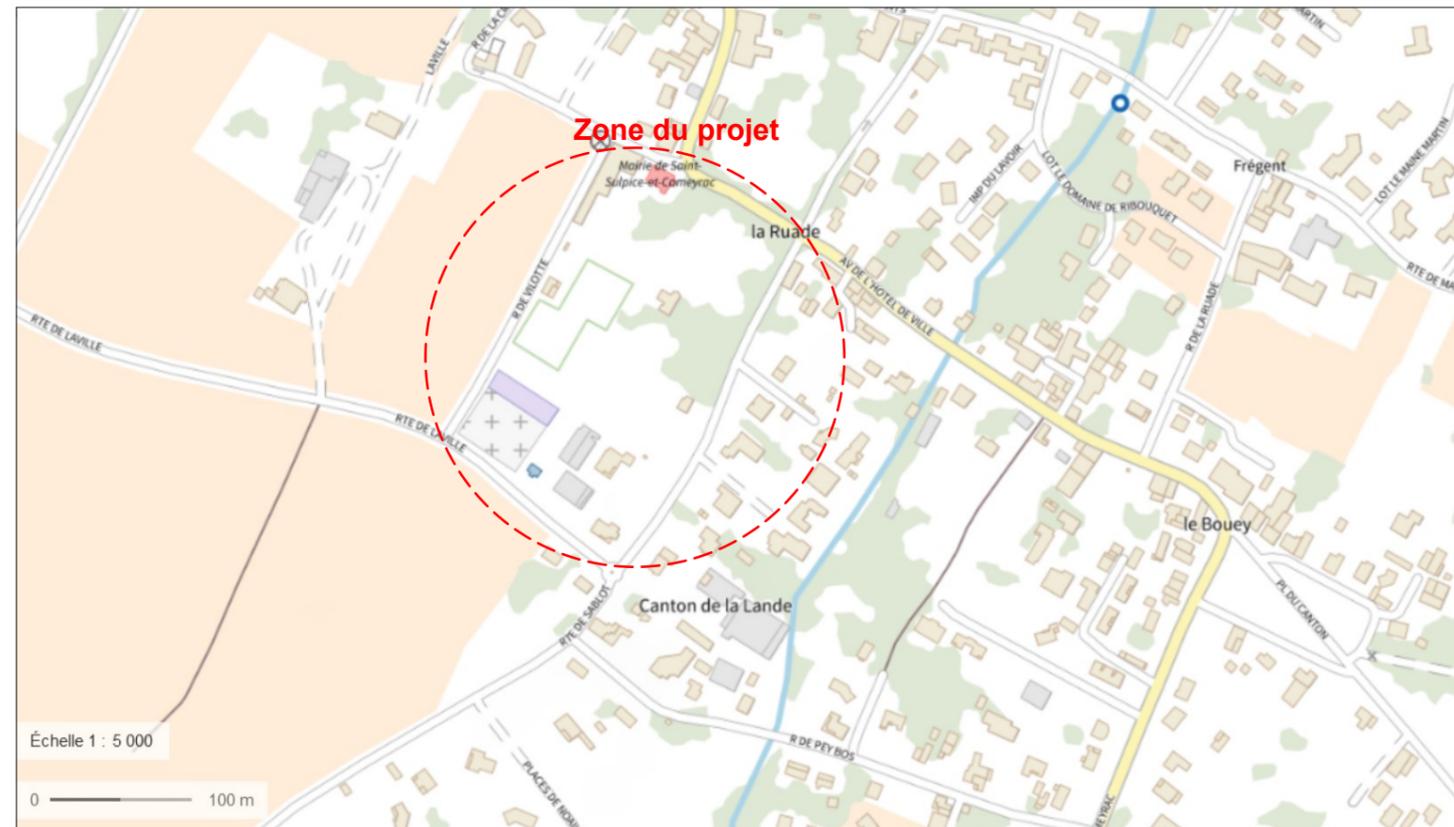
Signature



REFERENCE CADASTRALE DU PROJET : Saint-Sulpice et Cameyrac (33450)
 000 B 360 / 2 600m²
 000 B 361 / 2 160m²



EXTRAIT CADASTRAL - Ech: 1/2000



PLAN DE SITUATION - Ech: 1/5000



VUE AERIENNE - Ech: 1/2000

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-02

Annexes

PLAN DE SITUATION

Date

21/01/2022

Echelle :

1/5000
 1/2000



ENVIRONNEMENT PROCHE

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-03a

Annexes

ENVIRONNEMENT PROCHE

Date

21/01/2022

Echelle :

1/1



ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-03b

Annexes

ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Date

21/01/2022

Echelle :

1/1



PLAN DE MASSE ETAT EXISTANT

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-04a

Annexes

PLAN DE MASSE - ETAT EXISTANT

Date

21/01/2022

Echelle :

1/500



PLAN DE MASSE - ETAT PROJET

Ombrière en panneaux photovoltaïques
Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



A-04b

Annexes

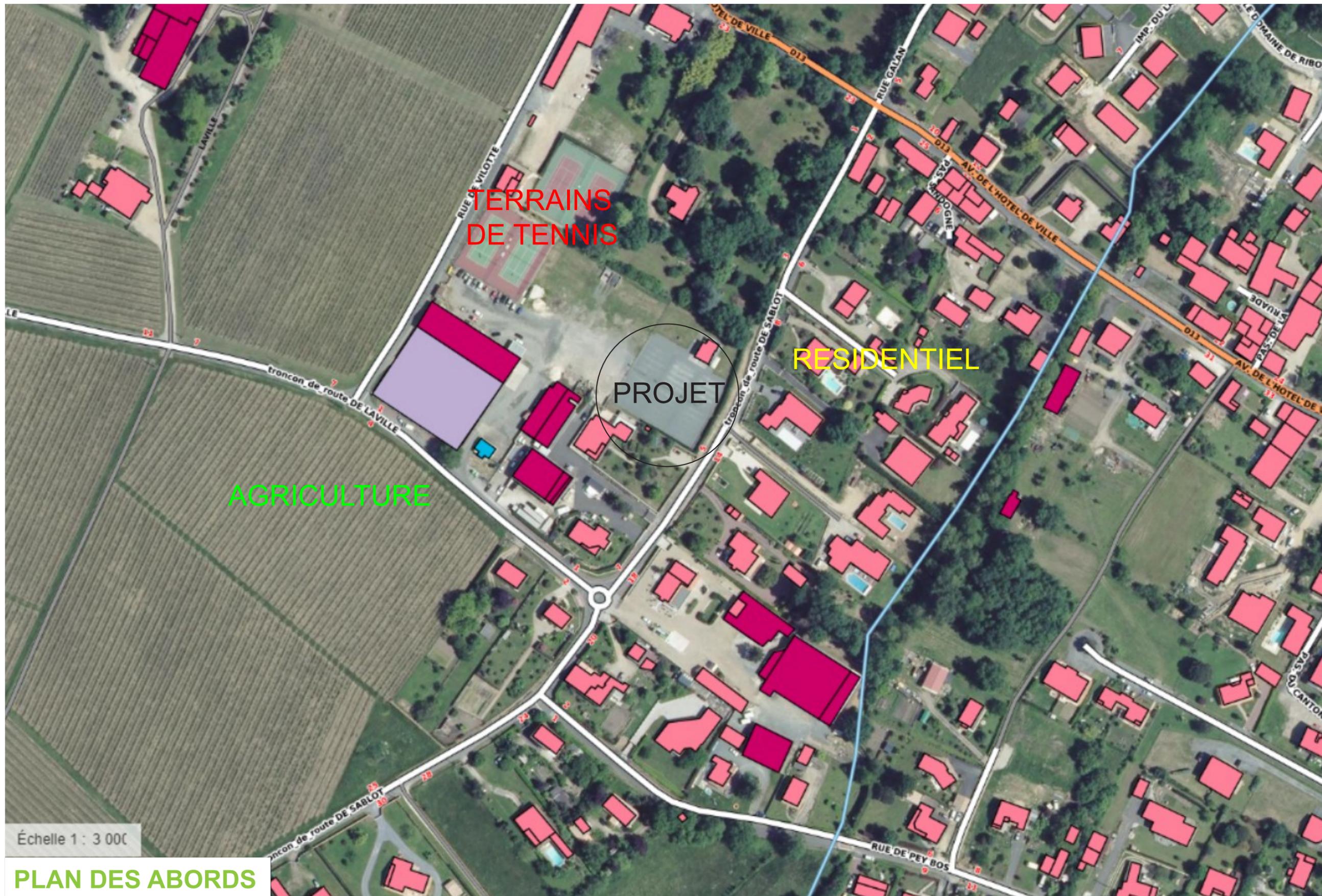
PLAN DE MASSE - ETAT PROJET

Date

21/01/2022

Echelle :

1/500



Échelle 1 : 3 000

PLAN DES ABORDS

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-05

Annexes

PLAN DES ABORDS

Date

21/01/2022

Echelle :

1/500



PLAN DES ABORDS

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-06a

Annexes

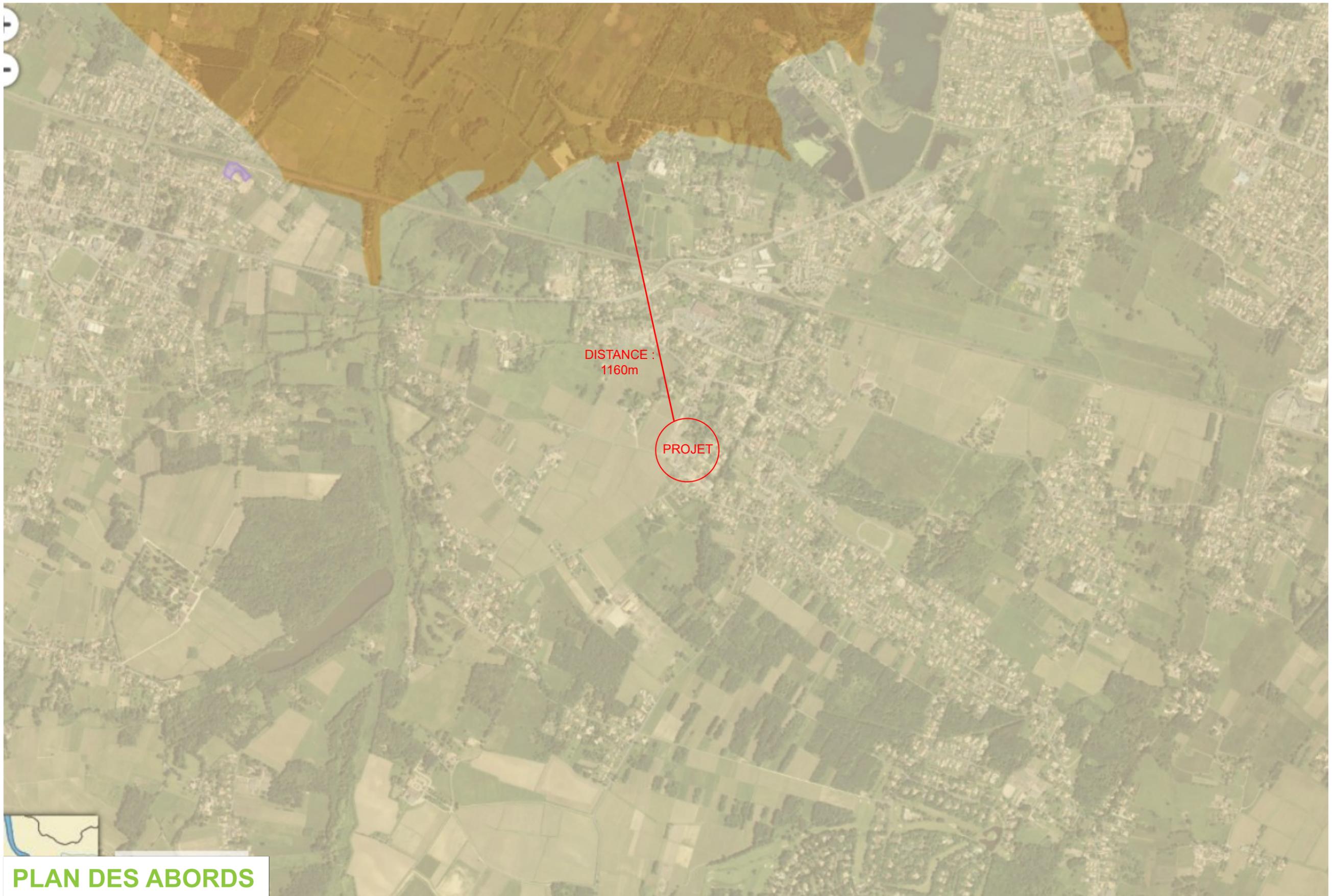
NATURA 2000

Date

21/01/2022

Echelle :

1/500



PLAN DES ABORDS

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-06b

Annexes

RESERVE BIOSPHERE

Date

21/01/2022

Echelle :

1/500



PLAN DES ABORDS

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-05

Annexes

PLAN DES ABORDS

Date

21/01/2022

Echelle :

1/500



PLAN DES ABORDS

Ombrière en panneaux photovoltaïques

Route de Sablot,
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Etude examen au cas par cas



12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux

A-06d

Annexes

ZNIEFF 2

Date

21/01/2022

Echelle :

1/500

PAUL BÉDÉ ARCHITECTE D.P.L.G.
67 Grande Rue, 38160 St-Marcellin
N° national de l'Ordre : 039764
N° SIRET : 347 799 694 00059

Annexe 8 : NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

PROJET :

Création de deux ombrières en panneaux photovoltaïques



LOCALISATION DU PROJET :

***Route de Sablot
33450 – Saint-Sulpice-et-Cameyrac***

Le projet concernant cette demande du permis de construire consiste à apporter un aménagement partiel sur le boulo-drome situé Route de Sablot à Saint-Sulpice-et-Cameyrac. L'opération vise à créer deux ombrières avec toitures formées de panneaux photovoltaïques.

1 – Localisation et aménagement :

Le site d'étude de la future installation est situé dans la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, département de Gironde en région Nouvelle-Aquitaine. Le projet en question occupera les parcelles cadastrales suivantes :

000 B 360 : 2 600 m²

000 B 361 : 2 160 m²

Le site sur lequel sera aménagé la future installation se situe au niveau du boulo-drome. Le terrain est plat, il est délimité ainsi :

Au Nord : par un espace vert.

A l'Est : par la Route de Sablot.

Au sud : par des habitations.

A l'Ouest : par un espace municipal.

Le principe d'aménagement :

Le projet de notre demande du permis de construire consiste à la réalisation de deux ombrières photovoltaïques. Au regard du terrain, l'emprise au sol de l'installation sera partielle, dans la mesure où cette dernière couvrira le boulo-drome, sans modification de l'espace.

Configuration des ombrières :

- Ombrière 01 :

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| - Largeur : 16 m. | Longueur : 46,30 m. |
| - Hauteurs : Point bas +4 m. | Point haut : +6,78 m. |
| - Structure : 6 massifs. | Pente : 10° |

- Ombrière 02 :

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| - Largeur : 16 m. | Longueur : 46,30 m. |
| - Hauteurs : Point bas +4 m. | Point haut : +6,78 m. |
| - Structure : 6 massifs. | Pente : 10° |

La future installation aura très peu d'impact sur la surface foncière du site. Les eaux pluviales des ombrières seront collectées en bas de rampant et acheminées vers les pieds de poteaux par un système d'évacuation d'eau. Un puisard sera réalisé au nord des ombrières avec un système de trop-plein qui évacuera l'eau vers le réseau EP en limite de propriété. Le projet ne créera pas de surfaces imperméabilisées.

2 – Composition architecturale et matériaux :

Composition architecturale

Notre parti pris architectural vise à assurer la parfaite intégration des ombrières, dans son environnement proche et lointain. Nos ombrières de parking offriront du confort aux usagers, au-delà des bénéfices dus à la génération de l'énergie électrique. Elles serviront également comme élément de protection en cas d'ensoleillement ou par un temps de pluie.

Les matériaux proposés

- Structure primaire et secondaire : structure métallique légère avec très peu d'impact au sol, en métal acier galvanisé ;
- Éclairage LED intégré sous les ombrières ;
- Gouttière en bas de pente des ombrières : matériel en aluminium
- Capteurs solaires : panneaux photovoltaïques ;
- La puissance totale des panneaux photovoltaïques : 300 kWc, l'énergie produite est destinée entièrement à la revente en injection réseau. L'emplacement du transformateur ne sera défini qu'après obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Le 23 février 2022

Maître d'ouvrage

Ombrières de Gironde

Architecte

***Agence d'architecture
BÉDÉ***


PAUL BÉDÉ ARCHITECTE D.P.L.G.
67 Grande Rue, 33160 St-Marcellin
N° national de l'Ordre : 039764
N° SIRET : 347 799 694 00059